

A.D.I.O.N

Assemblée générale extraordinaire de l'ADION

Séance du 13 février 2013

prévoit la continuation de l'attribution de la médaille de l'ADION. Il ajoute que la réception de donations doit permettre d'abonder les réserves qui servent au suivi de ces missions. En conclusion, il note que l'OCA prendra en charge les activités de l'ADION : Médaille et Programme Poincaré Junior.

Hélène Frisch s'inquiète de ce que l'avenir du programme Poincaré Junior ne soit pas assuré par le budget de l'OCA et dusse dépendre du mécénat, mais Eric Slezak estime qu'il ne faut pas que le fonctionnement de ce programme soit lié aux ressources propres de l'établissement. Nicole Aballéa souligne que le Programme Henri Poincaré Junior est inscrit dans le programme PEPIT du contrat sexennal 2012-2017 de l'OCA.

Paul Faucher pose la question de la continuité du Bulletin de l'ADION qui était diffusé à l'international et aux personnalités locales et nationales.

Farrokh Vakili reconnaît que ce bulletin a constitué en son temps un moyen important de communication. Pour ce qui concerne l'OCA, l'axe choisi s'appuie plutôt sur une forte présence de son Directeur sur le terrain lors de différentes manifestations. Il ajoute que l'établissement va être inscrit dans le Journal du Parlement qui est lu par l'ensemble des ministres. De même, des actions ponctuelles d'envergure sont mises en place comme, par exemple, la venue de Madame la Ministre pour l'inauguration prochaine des nouveaux bâtiments du laboratoire Géoazur à Sophia Antipolis.

Nicole Aballéa ajoute qu'en juin prochain va avoir lieu la prochaine Nuit des Coupes Ouvertes sur le plateau de Calern. Cette manifestation constitue un événement politique important.

Eric Slezak note que le bulletin historique de l'ADION n'est plus au niveau des attentes actuelles. Maintenant, les enjeux se situent au plus haut niveau politique et s'accompagnent des nouvelles techniques de communication, comme Internet...

Farrokh Vakili propose, dans le cadre de la mise en place des moyens concernant la médaille de l'ADION, la constitution d'un comité de sélection sous la présidence d'Eric Fossat. Celui-ci se chargera de la constitution du comité.

Il est mis au vote le transfert à l'OCA de la gestion complète du programme Henri Poincaré Junior et de la médaille de l'ADION dans le cadre du programme PEPIT de l'établissement.

Résultat du vote : Pour 14 Contre 0 Abstention 0

L'Assemblée Générale de l'ADION vote, à l'unanimité des membres présents, le transfert à l'OCA de la gestion complète du programme Henri Poincaré Junior et de la médaille ADION dans le cadre du programme PEPIT de l'établissement.

2. Discussion sur l'attribution de l'actif

Eric Slezak rappelle d'une part que les missions de l'ADION étant principalement à vocation internationale, l'OCA est mieux placé actuellement pour pousser ces actions. L'association est d'autre part confrontée au



ADION

Assemblée générale extraordinaire de l'ADION

Séance du 13 février 2013

Ouverture de la séance à 14H, à l'Observatoire de Nice, CION, salle de la Nef.

Membres présents : 14

E. Bassinot, D. Benest, C. Debbane, P. Faucher, H. Frisch (Trésorière de l'ADION), U. Frisch, F. Namouni, A. Noullez, J. Provost, C. Renaud, E. Slezak (Vice-Président de l'ADION), P-L. Sulem, P. Tanga, Farrokh Vakili (Directeur de l'OCA).

Invités : Nicole Aballéa (Adjointe au Directeur), Isabelle Giaume (Cabinet de direction), E. Fossat

Le secrétariat de séance est assuré par Isabelle Giaume.

| Ordre du jour | |
|---------------|--|
| 1. | Transfert des activités de l'ADION à l'OCA |
| 2. | Discussion sur l'attribution de l'actif |
| 3. | Election d'un commissaire chargé de la liquidation des biens |
| 4. | Dissolution de l'ADION |

1. Transfert des activités de l'ADION à l'OCA

Eric Slezak rappelle les motifs qui conduisent à ce jour au projet de dissolution de l'ADION, association fondée en 1962. Tout d'abord, ce qui se veut sa mission principale, appuyer l'Observatoire de la Côte d'Azur pour accroître sa visibilité internationale n'a plus vraiment raison d'être compte tenu de ce qu'est devenu aujourd'hui, 50 ans après, l'établissement, des moyens d'actions et champs de compétences qui sont désormais les siens, et des moyens actuels de diffusion de l'information par des canaux multiples. Viennent ensuite les difficultés récurrentes depuis plusieurs années liées au manque de personnes motivées pour faire vivre l'association, gérer les différentes actions, voire en proposer de nouvelles. Actuellement l'activité de l'ADION se concentre de fait essentiellement sur deux actions : la Médaille de l'ADION, attribuée depuis 1963 et qui récompense un chercheur qui a participé par ses recherches au développement international de l'OCA, et le Programme Henri Poincaré Junior, beaucoup plus récent, qui permet d'inviter des jeunes chercheurs étrangers en doctorat grâce à l'attribution de bourses financées pour l'heure sur les fonds propres de l'association.

Il note qu'un projet de reprise de ces deux missions par l'OCA a été évoqué et souhaite que des précisions soient apportées concernant les conditions. Il ajoute qu'il est favorable à la continuation du Programme Henri Poincaré Junior par l'OCA qui seul pourra en assurer la pérennité.

Uriel Frisch rappelle que l'ADION, association créée par Jean-Claude Pecker, bénéficie d'un statut juridique spécial et œuvre en faveur d'une politique internationale très marquée. Il souhaite vivement que cet axe soit maintenu à l'avenir.

Farrokh Vakili, qui connaît l'ADION et ses missions depuis longtemps, note que le contexte et le fonctionnement de l'OCA ont effectivement changé depuis l'époque de la création de l'association. En qualité de Directeur de l'OCA, il s'engage pour l'avenir à ce que les deux actions actuelles de l'ADION soient inscrites dans les textes de fonctionnement des instances de l'OCA. L'aide à l'accueil de doctorants permet de tisser des liens avec d'autres établissements étrangers et participe de ce fait aux contacts à l'international de l'OCA. De même, le programme PEPIT (Programme Elargi Poincaré Inter-Thématique)



A.D.I.O.N

Assemblée générale extraordinaire de l'ADION

Séance du 13 février 2013

problème de motivation des personnes pour la faire vivre. Cette situation a déjà été évoquée à plusieurs reprises sans que de nouveaux projets d'action émergent ou que de nouvelles énergies se manifestent. Il rappelle qu'une mise en dormance de l'association n'est possible que si cela a été prévu dans ses statuts, ce qui n'est pas le cas.

Il est mis au vote l'attribution en totalité à l'OCA des actifs de l'ADION une fois la liquidation des biens de l'association effectuée après dissolution éventuelle.

Résultat du vote : Pour 14 Contre 0 Abstention 0

L'Assemblée Générale de l'ADION vote, à l'unanimité des membres présents, l'attribution en totalité à l'OCA des actifs de l'ADION une fois la liquidation des biens effectuée, le cas échéant.

3. Election d'un commissaire chargé de la liquidation des biens

Monsieur Paul FAUCHER présente sa candidature.

Il est mis au vote l'élection de Monsieur Paul FAUCHER en qualité de commissaire chargé de la liquidation des biens.

Résultat du vote : Pour 14 Contre 0 Abstention 0

L'Assemblée Générale de l'ADION élit, à l'unanimité des membres présents, Monsieur Paul FAUCHER en qualité de commissaire chargé de la liquidation des biens de l'ADION, le cas échéant.

4. Dissolution de l'ADION

Il est mis au vote la dissolution de l'ADION, sous les conditions définies ci-dessus, à l'issue de la liquidation des biens.

Résultat du vote : Pour 14 Contre 0 Abstention 0

L'Assemblée Générale de l'ADION vote, à l'unanimité des membres présents, la dissolution de l'ADION dans les conditions définies ci-dessus, à l'issue de la liquidation des biens.

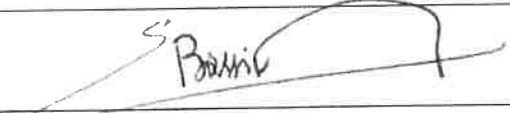



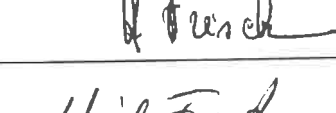

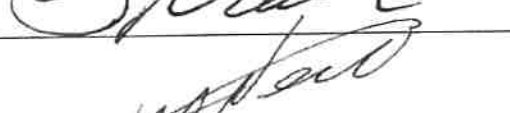
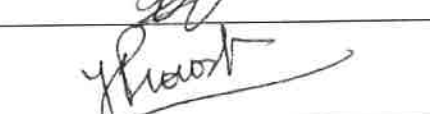

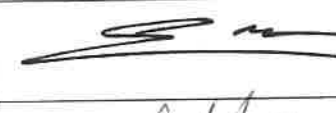


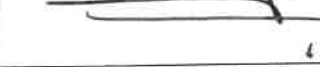

Eric Slezak remercie tous les membres de l'ADION pour leur action jusqu'à ce jour dans les activités de l'association et l'OCA pour son appui constant et son engagement à pérenniser en son sein les actions en cours.

La séance est levée à 15h35.



Assemblée générale extraordinaire de l'ADION
Séance du 13 février 2013

Signature des membres présents :

| | |
|--------------------------------------|--|
| BASSINOT Edouard |  |
| BENEST Daniel |  |
| DEBANNE Claude DEBBANE |  |
| FAUCHER Paul |  |
| FRISCH Hélène |  |
| FRISCH Uriel |  |
| NAMOUNI Fathi |  |
| NOULLEZ Alain |  |
| PROVOST Janine |  |
| RENAUD Catherine |  |
| SLEZAK Eric |  |
| SULEM Pierre-Louis |  |
| TANGA Paolo |  |
| VAKILI Farrokh |  |